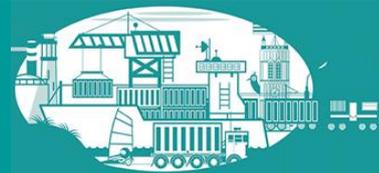


Port de Dunkerque

Débat public du 18 septembre au 22 décembre 2017



Kit communication collectivités territoriales

Le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a pour projet [de s'agrandir](#) dans le but de pouvoir accueillir un plus grand nombre de navires porte-conteneurs.

Quel avenir pour le port, les conteneurs et l'industrie ? Quel développement pour quels emplois et pour quel environnement ? Quel port pour quelle ville et quelle ville pour quel port ?

D'autres questions seront aussi au cœur d'une des plus importantes démarches de concertation jamais lancée par un organisme indépendant dans le territoire et pour laquelle plus de 70 initiatives publiques sont prévues.

Le débat public sur le projet du port de Dunkerque débute officiellement le 18 septembre et durera plus de trois mois, jusqu'au 22 décembre 2017. [Une commission neutre et indépendante](#) composé de 8 citoyens est chargée de l'animer.

Comme les entrepreneurs, les syndicats et les associations, chaque citoyen est concerné : chacun est invité à s'informer et à donner son avis sur l'avenir du Dunkerquois.

+ Le projet du port de Dunkerque

Le port de Dunkerque souhaite conforter sa place dans la chaîne logistique internationale comme l'une des portes d'entrée naturelles de la France et de l'Europe du Nord. Pour cela, il mise sur la filière conteneur et entend multiplier par 7 le nombre de conteneurs d'ici 2032.

Il prévoit une extension du port ouest, avec la construction d'un bassin capable d'accueillir les plus grands navires porte-conteneurs, il s'agit du projet Atlantique. La création de ce bassin permettrait la création de 4 nouveaux postes à quai et de 350 hectares de zones logistiques complémentaires. Le port propose une alternative, la variante Baltique.

Achevée à l'horizon 2030 le projet prévoit 16 000 emplois directs et indirects à Dunkerque et dans la Région.

Coût du projet

- 689 millions d'euros pour le projet Atlantique
- 829 millions d'euros pour la variante Baltique

Le projet en discussion

Faut-il agrandir le port ? Est-ce que le marché des conteneurs va continuer à se développer ? Quelle place pour l'industrie ? Combien d'emplois créés, lesquels et pour qui ? Quels impacts en termes de trafic routier supplémentaire ? Quelles conséquences sur le cadre de vie et l'accès à la mer ?

+ En savoir plus sur le projet

Pour s'informer sur le projet le public a accès aux documents du maître d'ouvrage. Le dossier du maître d'ouvrage et la synthèse contiennent tous les éléments de présentation du projet : quel est son contexte ? Quels sont les éléments de justifications du projet et ses objectifs ? Quels impacts significatifs pourraient t-ils avoir sur l'emploi et l'environnement ?

[Le dossier du maître d'ouvrage](#)

[La synthèse du dossier de maître d'ouvrage](#)

[Les annexes du dossier de maître d'ouvrage](#)

[La vidéo de présentation du projet](#)

+ Comment participer ?

La commission propose de multiples formes pour prendre part au débat :

- **Les réunions publiques** sont ouvertes à tous, elles permettent de venir s'informer sur le projet et d'adresser ses questions au maître d'ouvrage.
- **Les focus groupes** mettront en discussion des aspects spécifiques et techniques du projet avec les différentes catégories d'acteurs du territoire.
- « **Les débats mobiles** » : la commission vient à votre rencontre sur vos lieux de vie, lieux de passage, dans la rue... pour vous informer et recueillir votre avis à travers un questionnaire.
- **En ligne** sur [le site du débat](#), il vous est possible d'adresser vos questions au maître d'ouvrage à travers le système de questions-réponses ou de débattre sur le forum en ligne.
- **Les auditions d'experts** permettent de recueillir l'avis de spécialistes ou de praticiens sur des aspects ou enjeux liés au projet et au contexte local. Elles sont publiques et sont mises en ligne sur le site du débat.
- **Les cahiers d'acteurs** permettent aux personnes morales (associations, entreprises, collectivités, associations, collectifs) de présenter leur avis sur le projet.
- **Sur les réseaux sociaux** : la [page facebook](#) et le [twitter](#) du débat public.